

**Compte-rendu de la réunion de
Commission Locale de Développement Rural**

23/05/18 – Ecole Communale de Rendeux



Marloie, le 25 mai 2018

Présents : Audrey CARLIER, Jean-Marie CHEVALIER, Lucienne DETHIER, Cédric LERUSSE, Marie-Thérèse PONCIN, Benoît TRICOT, Colette WYEME, Théo ALIE, Danièle CULOT, Charles-Antoine DACO, Benoit DACO, Geneviève DEWONCK, Epe DIJKMAN, Véronique DUPONT, Roland DUPONT, Yves GABARET, François GRANVILLE, Muriel CAMBIER, Laurence LABEYE, Françoise LAMBERT, Vincent LEBOUTEILLER, Mikaël LEFEBVRE, Guy LEGRAND, Barthélémy LEKEUX, René LONCHAY, Jacques MARTIN, Frédéric MORLAND, François-Xavier NOEL, Frédéric ONSMONDE, Christiaan PERDAEN, Jacqueline PIERRET, Alberte PIRE, Florie POIRRIER, Chantal SERVOTTE, Geneviève THERER, Aphrodis UWAYEZU, Dominique VAN HIJFTE

Invités : Thibaut LOUIS

François COLLIGNON, Agent-relai pour l'ODR à l'Administration Communale ; Pierre et Thomas PONCELET, Gwénaél DEVILLET : bureau d'études Orthogone, Auteur de PCDR ; Florence LESUISSE, Pauline MARCHAND et Jean-Christophe SIMON, Agents de Développement à la FRW.

Excusés : Eric CORNET, Myriam HUBERT, John ADAM, Guillaume CORNET, David COURTIN, Cédric DAINE, Alain GEORGES, Nicole NOTE, Louise POIRRIER, Alain PURNODE, Francis SCIUS, Roland WATHIEU, Bernadette LECLERE

Absents : Thomas SNYDERS, Frédéric ARNOULD, Laurent GEORGES, Michel WUIDAR

JC Simon accueille les participants et présente l'ordre du jour. Il introduit ensuite sa nouvelle collègue, Pauline Marchand, qui se présente brièvement.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion de CLDR du 25/04/2018

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente sans remarque particulière.

2. Evaluation de la CLDR par les membres

Les agents de la FRW invitent les membres de la CLDR à remplir un formulaire d'évaluation anonyme, composé de 6 questions concernant leur participation au sein de la CLDR, après 6 mois d'activité. L'objectif est de pouvoir adapter au mieux le déroulement des réunions de la CLDR par rapport aux attentes des participants. 37 personnes ont répondu au questionnaire.

Résultats : Annexe 1.

3. Rappel ODR et informations Agenda 21 Local / commune en transition

1. Rappel ODR

La FRW rappelle les grands principes et les étapes importantes d'une ODR, afin que le processus soit bien compris par tout le monde.

- ODR= Opération de Développement Rural -> c'est le processus dans lequel est engagé la commune, animé par la FRW. L'ODR se déroule en différentes étapes (consultations populaires, constitution de la CLDR, groupes de travail, PCDR, mise sur pied des projets et actions, etc.)
- PCDR= Programme Communal de Développement Rural -> c'est le document de synthèse rédigé par le bureau d'étude Orthogone (une fois que le PCDR est rédigé, Orthogone aura terminé son travail et n'accompagnera plus le processus, contrairement à la FRW qui accompagne la commune durant l'élaboration du PCDR mais également lors de la mise en œuvre des projets). Le PCDR est composé de 6 parties
 - *Partie 1- analyse socio-économique*
 - *Partie 2- résultats de la participation citoyenne (rédigé par la FRW)*
 - *Partie 3- diagnostic partagé*
 - *Partie 4- objectifs de développement (= stratégie)*
 - *Partie 5- fiches projets*
 - *Partie 6- tableau de synthèse.*

IMPORTANT -> avant d'agir, il est important de poser le bon diagnostic pour réaliser des projets pertinents ! Exemple imagé d'une personne qui va chez le médecin : le médecin va observer de la température et des sueurs (analyse socio-économique), le patient quant à lui va dire qu'il a mal à la tête et qu'il a des frissons (participation citoyenne). Suite à ces deux types d'observations, le médecin va diagnostiquer une grippe (diagnostic partagé) et prescrire le traitement adéquat (fiches projets) pour guérir le patient ☺.

2. Informations Agenda 21 Local / commune en transition

Durant les précédentes réunions, certains citoyens ont exprimé l'envie d'inscrire Rendeux dans une démarche de développement durable, une démarche de transition. Mais qu'est-ce que cela représente concrètement ? Actuellement, on constate que notre façon de vivre et de consommer n'est plus tenable à long terme ; on peut notamment observer les effets du changement climatique et l'épuisement de ressources naturelles (ex : pétrole). Une façon de répondre à cela est d'opter pour des modes de vie plus « durables ».

La notion de « développement durable » apparaît pour la première fois dans le rapport de Brundtland, commandité en 1987 par la Commission des Nations Unies pour le développement et l'environnement. Il définit le développement durable *comme « une manière de répondre à nos besoins actuels sans compromettre le droit des générations futures à répondre à leurs propres besoins »*. Il repose sur 4 objectifs (les 4 « piliers »), auxquels il convient de répondre simultanément :

- Assurer le développement économique ;

- Réduire les impacts négatifs des activités humaines sur l'environnement ;
- Améliorer l'équité sociale et lutter contre l'exclusion ;
- Préserver la diversité culturelle et permettre l'égalité des chances.

Cette approche sera reconnue internationalement lors du Sommet de la Terre organisé à Rio en 1992. C'est ainsi qu'est né le programme d'actions pour le développement durable du 21^e siècle, l'Agenda 21. Celui-ci précise qu'une véritable ambition internationale n'est possible que si elle se traduit par des actions concrètes au niveau local : « penser global, agir local ». Les Nations Unies encouragent tous les niveaux de pouvoir des pays signataires du programme à s'inscrire dans la dynamique. Ainsi, au niveau communal, on parle d'« Agenda 21 local ». Il vise à engager une collectivité locale dans la voie du développement durable et suppose une forte implication des élus et des citoyens. Il se traduit par la rédaction d'un plan d'actions à mettre en place à court, moyen et long terme. En Belgique, il n'existe pas de véritable cadre légal pour ce processus, mais beaucoup de communes s'y sont déjà engagées. Parallèlement à cet agenda institutionnalisé, le mouvement des « villes et territoires en Transition » a vu le jour en 2006 à Totnes (Grande-Bretagne). C'est un mouvement citoyen, communautaire et apolitique, initié par Rob Hopkins. Le processus s'organise généralement à l'échelle d'une ville ou d'un village et se veut horizontal, c'est-à-dire que tout le monde y participe sur un même pied d'égalité (pas de responsable désigné). L'objectif du mouvement est de créer une société capable de survivre au pic du pétrole (c'est-à-dire le moment où le pétrole sera hors de prix, tant la demande excédera l'offre) et d'encaisser les crises écologiques et économiques. Comment ? En favorisant l'autonomie énergétique, alimentaire, etc. C'est un mouvement résolument optimiste, qui veut faire prendre conscience aux citoyens qu'ils peuvent agir localement, à leur échelle, afin de promouvoir un monde différent.

- ➔ L'Agenda 21 Local et le mouvement des « villes et territoires en Transition » sont donc des processus différents de par leur origine et leur organisation, mais leurs ambitions sont similaires : promouvoir une société durable. Le PCDR semble une belle opportunité de mettre cela en pratique, d'autant plus que la commune de Rendeux s'engage officiellement dans l'Agenda 21 Local par le biais du PCDR.

4. Résultats de l'enquête auprès des aînés

José Cavalleri, président de la Commission Communale Consultative des Aînés (CCCA), se présente. Il est là pour expliquer en quoi consiste le travail de la CCCA et, surtout, pour présenter les résultats d'une enquête menée en 2014 auprès des aînés de la commune.

La CCCA a été mise en place après les élections de 2012 (la première CCCA date de 2006). Elle compte une dizaine de membres, est apolitique et a pour but de promouvoir les intérêts des aînés du territoire. Elle est soutenue financièrement par la commune pour organiser des activités, telles que des séances d'informations sur des sujets intéressants pour les aînés. Des formations provinciales sont dispensées aux membres de la CCCA et de nombreuses rencontres inter-CCCA sont organisées.

L'enquête de 2014 a été réalisée pour en apprendre davantage sur l'avis des aînés à propos de leur commune. 650 questionnaires ont été distribués aux aînés rendeusiens de 65 ans et plus, à leur domicile, et 200 questionnaires complétés ont été récoltés. En sachant que certains questionnaires ont été complétés par des couples, c'est un très bon taux de participation !

Résultats de l'enquête : Annexe 2.

Remarques de José Cavalleri concernant les résultats de l'enquête :

Services aux aînés

- Les aînés aiment avoir un lieu où se rencontrer, comme par exemple un centre de jour ;
- Il insiste sur la volonté des aînés de rester le plus longtemps possible chez eux, d'où l'importance du développement de l'offre des soins à domicile -> il existe déjà des aides provinciales pour les soins à domicile mais les aînés ne sont pas toujours au courant, il est important de bien leur transmettre les informations ;

- Il existe des aides pour aménager les maisons afin de permettre aux aînés d'y habiter plus longtemps ;
- Dans le questionnaire, une personne souligne l'intérêt d'un service de garde pour animaux domestiques - > il en existe déjà un à Devantave ;
- Lorsqu'un projet est en développement, il faut en informer davantage la population pour qu'elle comprenne que les démarches prennent du temps et qu'elle s'impatiente moins ;
- En collaboration avec la CCCA de Marche-en-Famenne, 4 rendezuusiens ont suivi une formation pour les habiliter à aller rendre visite aux personnes isolées (le problème est que les personnes isolées ne se déclarent pas souvent à la commune).

Espace public

- Le RAVeL est à aménager davantage mais il faut le temps que les choses se fassent ;
- Il insiste sur l'importance de l'aménagement des trottoirs (pour les aînés et les enfants) ;
- Les aînés n'ont pas toujours les moyens financiers d'utiliser les alternatives à la voiture ;
- Le problème de la sécurité routière est surtout lié à la vitesse des voitures (existence de radars, etc. mais mauvaise éducation des conducteurs) ;
- Avant, beaucoup de personnes représentaient « la sécurité » dans le village (le curé, le garde champêtre, l'agent de quartier, etc.) mais aujourd'hui, ces personnes ne sont plus vraiment présentes dans les villages, c'est sûrement la raison pour laquelle plusieurs aînés trouvent que la police n'est pas assez présente sur la commune.

Services communaux

- La population ne semble pas au courant que les citoyens à mobilité réduite peuvent faire appel à la commune pour porter leurs déchets au parc à conteneurs ;
- Il serait nécessaire d'avoir une réflexion sur la création d'un club sportif pour seniors ;
- Le bibliobus fait beaucoup moins d'arrêts qu'avant, ce qui rend son accès plus difficile pour certains aînés (public qui aime particulièrement lire et qui n'a pas souvent internet) ;
- Un groupe d'échange sur les nouvelles technologies existe depuis le mois d'avril ;
- Un *Repair Café* existe à Marche, mais est-ce que cela fonctionnerait à Rendeux, tenant compte du faible nombre d'habitants ?

Divers

- Tous les membres de la CCCA sont bénévoles. Si c'était possible, ils aimeraient avoir le soutien d'un membre du personnel communal, mais ils savent que tout le monde est fort occupé ;
- Volonté de développer un module fitness pour seniors entre l'espace Schérès et l'école communale.

Le bureau d'étude Orthogone demande si des enquêtes semblables ont été réalisées par d'autres CCCA et, si oui, s'il avait comparé les résultats avec ceux d'autres communes. José Cavalleri répond que non, pas avec les mêmes questions en tout cas, mais que de toute façon, il serait très difficile de comparer les résultats étant donné les spécificités territoriales de chaque commune.

JC Simon ajoute que beaucoup de choses ont déjà été mises en place à Rendeux, comme par exemple le Système d'Echange Local, et qu'il existe beaucoup d'entre-aide spontanée entre les citoyens.

Ensuite, José Cavalleri demande à l'assemblée combien de personnes savent ce que sont « les boîtes jaunes » : 3 personnes lèvent la main. Il explique que ce sont des boîtes dans lesquelles se trouve un document complété par le médecin, à mettre dans le frigo des aînés. Il faut ensuite coller un autocollant sur le frigo. Ainsi, si la personne doit être emmenée d'urgence, le personnel d'intervention sait directement où se trouvent les informations importantes au sujet de la personne à secourir. Problème : qui va distribuer les boîtes ? Cela prend du temps, il faut bien expliquer à chaque aîné son fonctionnement. Peut-être des étudiants durant les vacances ?

José Cavalleri termine son intervention en affirmant que la CCCA sera recomposée après les élections d'octobre et qu'une nouvelle enquête sera probablement réalisée. Il remercie l'assemblée et demande de ne pas hésiter à contacter la CCCA pour partager des idées ou signaler des personnes isolées.

5. Connaître le territoire

Le bureau d'étude Orthogone présente certaines clarifications au sujet de différentes thématiques abordées précédemment. Il répond principalement à des questions qui avaient été posées par les membres de la CLDR lors de la dernière réunion. Il aborde les thématiques suivantes : réduction de la fracture numérique, le centre médical hélicopté de Bra-sur-Lienne, les initiatives existantes pour le déplacement des personnes non-motorisées à Rendeux, le droit de tirage des Plans d'Investissement Communaux, la gestion des déchets, les primes octroyées par la commune aux habitants, certains chiffres liés au Revenu d'Intégration Sociale (RIS) et au CPAS, les zones inondables, la gestion forestière, le réseau de promenade, les filières pêche et équestre et le système d'épuration.

Présentation complète : Annexe 3.

Remarques du public :

- Sur quoi se base le nombre indiqué de cartes actives d'affiliés pour le centre médical hélicopté de Bra-sur-Lienne ? S'agit-il des cartes individuelles et/ou des cartes par ménages ? Les 35% d'affiliés pour la commune de Rendeux ne semblent pas représenter la réalité. Orthogone répond qu'il s'agit des cartes individuelles et de ménage mais que le centre est encore en train d'affiner les données. Une fois le travail terminé, le centre médical est intéressé de venir présenter les résultats à la population.
- Lorsque l'on parle de la gestion des déchets, que signifie la « population touristique » évoquée par l'AIVE ? Orthogone a posé la question à l'AIVE mais n'a pas encore reçu de réponse. Cette clarification sera présente dans la partie 1 du PCDR (analyse socio-économique).
- Durant les discussions au sujet du RIS, il est ajouté que les dossiers d'assistance budgétaire gérés par les assistants sociaux prennent énormément de temps.
- Orthogone insiste sur le fait que le taux de RIS fluctue principalement en fonction de la tranche d'âge 18-24.
- Est-ce que les chiffres au sujet des jeunes au chômage excluent les étudiants ? Oui.

A la suite de la présentation d'Orthogone, une intervention de la commune était prévue pour expliquer le nouveau guide communal sur les gîtes et les projets actuellement en cours sur le territoire. Cependant, par manque de temps, cette intervention est reportée à la réunion de la CLDR du mois de juin.

6. Divers

1. Classement des thématiques générant l'intérêt des participants.

Social – services – santé	311132333232122	6x3	32
Patrimoine naturel – environnement	12223311233211	4x3	27
Patrimoine bâti	232	1x3	7
Mobilité et sécurité routière	321311322333233	8x3	35
Tourisme	11321211133	3x3	19
Energies	1311222	1x3	12
Agriculture – sylviculture	2321	1x3	8
Economie – emplois – commerces	233133	4x3	15
Vie associative et culturelle	313121111321	3x3	20
Logement (dont aînés)	2221		7
Aménagement du territoire	11232212121	1x3	18
Gestion communale	312313	3x3	13
Commune en transition	33	2x3	6
Reconversion laiterie Chéoux	2		2
Jeunesse	2		2

2. Infos locales.

- **3/6 de 7h à 17h** : visites guidées thématiques (botanique, oiseaux, cuisine sauvage, etc.) à l'Arboretum Robert Lenoir, dans le cadre du week-end « Parcs et jardins de Wallonie ».
- **11/6 à 20h** : soirée d'info « Rénov'Energie.be » (organisée par le GAL Pays de l'Ourthe) à la Salle Marie Schérès. Faites passer l'info ! Il s'agit de proposer un service d'accompagnement aux citoyens désirant rénover 'énergétiquement' leur habitation, allant du diagnostic des travaux à faire jusqu'au choix des entreprises locales pour la réalisation des travaux.

3. Prochaines réunions.

- **RAPPEL 2/6 de 9h à 17h** : Journée trans-communale Rendeux-La Roche (date limite des inscriptions le 24 mai !!).
 - ➔ Cette rencontre du samedi 2 juin est une réunion officielle de la CLDR, qui pour des raisons d'organisation se fera sur inscription. Il est prévu en matinée une présentation en plénière de chacune des 9 structures 'sélectionnées', et l'après-midi une réflexion commune par commune, avec les représentants des structures, pour faire avancer les réflexions. Cette étape apparaît tout à fait centrale pour parfaire la connaissance du territoire des communes par les CLDR.
 - ➔ Une liste d'inscription circule dans la salle.
- **Mercredi 20 juin à 19h30** : prochaine réunion de la CLDR.

4. Rappel appel à projet en cours.

- 'Vis mon village' : Soutien aux habitants qui veulent réaliser un projet concret pour/dans leur village, afin d'améliorer la qualité de vie, de favoriser les contacts entre des groupes d'habitants larges et diversifiés. Pour qui ? Les projets peuvent être introduits par des habitants du village, associés de manière formelle ou informelle ou des associations ou organisations travaillant au niveau local (les activités doivent toucher tous les habitants du village !)
 - Lancement de l'appel 5/04/2018 - Clôture 21/06/2018
 - Annonce sélection 15/10/2018
 - Soutien financier : jusqu'à 5.000€
 - Contact : Fondation Roi Baudouin - Informations générales +32-2-500 4 555

La FRW remercie les participants pour leur présence et clôture la séance.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Florence Lesuisse, Pauline Marchand et Jean-Christophe Simon